

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République

Monsieur Gabriel ATTAL
Premier Ministre

Paris, le 2 avril 2024

Lettre ouverte

Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Premier Ministre,

Je m'adresse à vous en tant que représentant de la première coopérative à mission d'hôpitaux privés français indépendants, regroupant 120 établissements de santé. Ils prennent en charge 2 millions de Françaises et de Français chaque année, et assurent des missions de santé publique au plus près des territoires.

Nous avons appris par voie de presse, la décision de Frédéric Valletoux, Ministre de la Santé, d'une évolution des dotations des hôpitaux de nature à créer une distinction d'évolution de remboursements inédite pour notre secteur : il s'agit en effet de faire progresser les tarifs hospitaliers de + 4,3% pour le secteur public et associatif, et de les limiter à 0,3%, soit 14 fois moins pour le secteur privé auquel nous sommes rattachés sur le plan administratif.

Alors que l'ensemble du secteur hospitalier français est placé dans une très grande difficulté sur le plan budgétaire, cette décision arbitraire traitant de manière différenciée les acteurs de santé hospitaliers en fonction de leur statut, pénalise spécifiquement les cliniques et hôpitaux privés. Il convient de rappeler que le secteur hospitalier privé assure 36% de l'activité hospitalière pour seulement 18% du budget de l'hospitalisation. Nous espérons que cette décision n'est pas inspirée par le seul dogmatisme anti-privé, ce qui serait très préjudiciable à l'ensemble du système de santé.

Nos établissements traversent, comme tous les établissements de santé français, une crise grave et très profonde. Ils subissent de plein fouet les effets d'une inflation des charges médicales, sociales et de structure depuis trois ans, avec des remboursements notoirement insuffisants pour couvrir à la hauteur des besoins, les coûts engagés pour assurer les soins aux patients.

La Fédération de l'Hospitalisation Privée travaille de manière constructive avec les services du ministère de la Santé sur les multiples enjeux de santé publique de notre pays depuis des décennies. Aujourd'hui, ses représentants voient les mesures discriminantes à l'égard de la profession se multiplier, alors que le respect des engagements et la recherche de réponses protégeant notre système de santé devraient rester le socle de toute relation de confiance.

Les professionnels de nos établissements ressentent un profond sentiment d'injustice, au moment où tout le système hospitalier est appelé à apporter une contribution commune aux immenses défis de santé de notre pays. Il est incompréhensible que les financements appropriés ne nous soient pas accordés pour revaloriser les salaires des soignants, qui remplissent les mêmes missions, avec le même engagement. Nous œuvrons tous au service de ces missions, et devons respecter les mêmes conditions de prise en charge et travailler ensemble dans une approche croissante de complémentarité pour soigner les patients.

La situation est donc devenue intenable et de nature à créer des désordres profonds sur une offre de santé nationale. Neuf millions de Françaises et de Français sont pris en charge par les cliniques et hôpitaux privés. Ils ne sauraient subir des retards de soins impliquant des pertes de chance inacceptables dans tout système de santé qui se veut performant. De même, il ne saurait être question d'appauvrir localement le tissu économique et social dans les territoires, et notamment dans ceux où l'offre publique a été abandonnée à un sort de désert médical.

Notre vocation est de soigner, de répondre aux enjeux de santé publique pour la population que nous prenons en charge sur l'ensemble du territoire français, et de contribuer aux côtés de l'Etat à la mission sanitaire de protection de la population au plus près des territoires.

Nous vous alertons afin que vous puissiez apprécier la gravité de la situation et preniez conscience de la nécessité urgente de restaurer des conditions justes et équitables, afin que tous les acteurs hospitaliers soient en mesure de répondre à leur mission de soins, et de permettre à la population française d'accéder à une offre de santé de très grande qualité.

Restant à votre disposition et à celle de vos services en cas de besoin, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de ma plus haute considération.

Stéphan de BUTLER d'ORMOND
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of the initials 'S. de B.' followed by a long, sweeping horizontal line that extends to the right.

A propos de SantéCité

SantéCité, première Coopérative à Mission d'Hôpitaux Privés Indépendants Français créée en 2012, regroupe 120 établissements MCO, qui accueillent 2 millions de patients par an, emploient 30.000 collaborateurs salariés, dans lesquels 7.400 médecins libéraux exercent leur pratique.

SantéCité représente 25% de l'Hospitalisation privée française : 500.000 passages aux urgences, 34.000 naissances.

Guidé par des valeurs de solidarité et de partage, de protection de la santé publique, d'innovation et performance au service de l'excellence médicale et des patients, SantéCité entend améliorer la coopération entre établissements en pérennisant l'offre de soin sur chaque territoire.